pouvant plus faire un pas, ni en avant ni en arrière.

—Mon Dieu! s'exclama France éperdue, en élevant ses mains au-dessus de sa tête.

Toutes les articulations de la jeune fille craquèrent à la fois.

Dans son grand lit, Thérèse était parvenue à se redresser sur ses oreillers. D'un geste rapide, presque automatique, elle étendit son bras,—celui où la blessure saignait encore sous les bandages dérangés,—vers la comtesse de Rochebelle; ses lèvres remuèrent comme si elle allait parler; mais le son mourut dans sa gorge; un râle gémissement sortit seul de sa bouche, l'expression haineuse de ses yeux s'éteignit sous une indicible douleur, et de nouveau livide, elle retomba en arrière, reprise de son insensibilité première.

Nadine, malgré la foudroyante émotion à laquelle, pendant quelques secondes, elle avait été en proie, n'avait rien perdu de cette scène.

En voyant Thérèse rejetée dans sa syncope, et une fois de plus complètement inanimée, elle s'approcha du médecin.

Alors, prenant ses mains qu'elle serra à les briser:

—O docteur! s'écria-t-elle, ma fille vit.... Elle vit, Seigneur du ciel!.... Elle est sauvée!.....

Elle éclata en sanglots.

Puis au bout de quelques secondes, terrassée sans doute par cette nouvelle et violente émotion, elle dut s'asseoir sur un fauteuil, les sourcils violemment rapprochés, les mains croisées et presque contractées, les lèvres rentrées, toutes frémissantes.

—Il faut du bouillon, dit aussitôt le docteur Désormeaux; de gré ou de force, le malade doit en avaler; également du vin de Bordeaux.

Nadine, à cet ordre, retrouva son énergie comme par enchantement, et se leva pour aller chercher elle-même les objets demandés.

France fut à la porte avant elle.

Au bout de quelques minutes, la jeune fille revenait avec les objets demandés.

Le docteur Désormeaux soulevait la malade dans ses bras, et lentement, avec des précautions infinies, il la força à boire.

Aussitôt, la jeune femme reprit ses sens, et regarda autour d'elle. Nadine était à quelques pas, la considérant les yeux fixes et le visage décomposé.

Les regards inconscients de Thérèse s'arrêtèrent sur la comtesse, mais elle ne parut pas la reconnaître.

Mme de Rochebelle fit deux pas en avant.

Sa pâleur était atroce; mais une ride coupait son front en deux, et la dilatation de ses narines disait le grand effort de sa volonté.

—Thérèse, prononça-t-elle enfin sourdement, c'est moi, ta mère; me reconnais-tu?

La malade ne parut pas plus entendre la comtesse qu'elle n'avait semblé la voir.

Lentement, la jeune femme éleva sa main droite et la porte à sa tête; une effrayante expression de douleur et d'angoisse passa sur son pâle visage; à part cette souffrance qui paraissait extraordinaire, le reste ne semblait pas exister pour Thérèse.

—Elle souffre de la tête, dit le docteur Désormeaux, cela ne laisse aucun doute. Du reste, la tumeur est énorme.

Il releva la masse d'or des cheveux de Thérèse et examina de nouveau l'ecchymose gonflée, noirâtre, épouvantable.

—C'est un miracle, avec un coup pareil, dit-il, qu'elle n'ait pas eu la tête brisée.

—Mais, s'écria France, vous la sauverez tout de même, n'est-ce pas, docteur?

Maintenant, en effet, que Thérèse vivait, qu'elle avait ouvert les yeux, qu'elle respirait à ses côtés, la jeune fille voulait encore plus; il lui fallait la certitude que sa sœur était hors de danger.

—J'espère bien l'en sortir, répondit le médecin; cependant ces commotions cérébrales sont terribles; elles amènent quelquefois de bien redoutables complications.

France tressaillit de la tête aux pieds, tandis que dans l'ombre les yeux de Nadine étincelaient.

—Que voulez-vous dire, docteur? s'écria Mlle de Rochebelle.

—Je ne peux pas me prononcer dans ce moment-ci.

D'ailleurs, si ce que je redoute arrive, nous le saurons tous assez tôt.

Il prit son chapeau.

—J'ai des malades qui me réclament, dit-il; je reviendrai le plus tôt possible. Pendant mon absence, ne laissez approcher personne du lit de Thérèse, fermez les persiennes, avec les vitres ouvertes pour que l'air se renouvelle; qu'on ne fasse pas de bruit, et qu'elle se repose le plus possible dans une tranquillité absolue.

—Mais si elle s'éveille, que faudra-t-il lui donner?

—Du bouillon très consommé, aussi souvent qu'elle voudra en prendre.

Dès que le docteur Désormeaux fut parti, France se retourna vers Nadine.

—Il faut aller vous reposer dans votre chambre, lui dit-elle, et ne pas rester ici.

Devant les yeux inflexibles de la jeune fille, Mme de Rochebelle n'osait pas résister.

Au contraire, elle se leva très douce, ne voulant pas remarquer le ton agressif de France, et lui dit:

—Je sais, en effet, brisée; mais toi, ma pauvre petite, ménage tes forces si tu ne veux pas tomber malade également.

France haussa les épaules.

Une souveraine indignation se voyait sur son visage, mais elle eut la force de se contenir et de ne pas répondre.

Lorsque la comtesse se fut éloignée, la jeune fille s'approcha de Sybil.

—Profite de l'instant où nous sommes seules, lui dit-elle, et où Thérèse n'a pas besoin de nous pour dormir quelques heures.

—Mais toi, demanda l'excellente créature, tu es plus jeune et plus délicate qu'moi; il faudrait essayer de te reposer un peu.

—Oh! moi, je ne suis pas fatiguée. Et dans tous les cas, comment veux-tu que je dorme dans un pareil moment, Dieu du ciel!

—Voyons, calme-toi. Thérèse vit, et pour l'instant c'est l'essentiel. A chaque jour suffit sa peine.

—Et si elle reste folle comme le craint le docteur Désormeaux? Car c'est cela qu'il a voulu dire tout à l'heure; je l'ai bien compris..... Si elle reste folle, qui sauvera Robert, Robert que tout accuse, et dont je n'ai pas de nouvelles?...

Elle cacha son visage dans ses mains et fut sur le point de succomber à sa douleur.

Le danger que pouvait courir celui qu'elle aimait, en effet, était seul capable d'avoir raison de son énergie et de sa volonté.

Mais France, sous ses apparences frêles, était trempée comme pas une.

—N'importe, dit-elle, je lutterai seule s'il le faut; et comme j'ai sauvé Thérèse, je sauverai bien Robert aussi!...

Dans la journée, M. Gervais vint chercher des nouvelles de Mme Dangely.

On dit à France qu'il était là; elle eut l'idée d'aller lui demander des nouvelles de Robert; malgré toute la sympathie qu'elle éprouvait pour le chef de la sûreté, elle ne l'osa pas.

Maurice de Combremont, qui avait passé toute la nuit à l'hôtel, revint très tôt dans l'après-midi, mais pas plus à lui qu'un chef de la sûreté, France ne trouva prudent de parler des choses qui la préoccupaient si exclusivement.

Thérèse dormait toujours.

De loin en loin, elle s'éveillait à moitié, et sa sœur en profitait pour lui faire avaler les aliments qu'avait prescrits le médecin.

Nadine n'avait pas reparu dans la chambre de la malade.

Vers le soir, le docteur revint et fut étonné des progrès que la malade avait faits depuis sa dernière visite.

La peau ne brûlait plus, le sang coulait moins rapide dans les artères; bref tous les symptômes extérieurs étaient bons.

—Mme Dangely a une bien admirable constitution, en vérité! s'écria M. Désormeaux enthousiasmé.

Les remèdes que vous lui avez administrés depuis deux heures commencent à agir.

—Est-ce qu'elle va recouvrer sa jeunesse? demanda France.

—On peut l'espérer; et, sans pouvoir l'affirmer catégoriquement, je le crois.

—Bien, déclara la jeune fille d'une voix grave; en ce cas, je sais ce que j'ai à faire.

Et sans vouloir s'expliquer davantage, elle sortit.

Très étonné, Sybil la regarda s'éloigner.

Le moment, en effet, était sérieux.

Tout le monde le sentait si bien que, depuis le concierge et le cocher qui attendaient dans l'antichambre de France, jusqu'à Maurice de Combremont et le chef de la sûreté, assis dans le petit salon, même ceux qui entouraient le plus immédiatement Thérèse, tous en oubliaient et fatigue, et temps, et occupations, et tout ce qui n'était pas la victime!

L'absence de France ne fut pas longue.

Elle revint amenant ou plutôt traînant derrière elle la comtesse de Rochebelle.

Le juge d'instruction et M. Gervais, en la voyant traverser à toutes les deux la pièce où ils s'étaient réfugiés, instinctivement s'étaient levés et les avaient suivies.

Les yeux de France brillaient comme des étoiles allumées, dans son visage d'un pâle mat rayonnant d'une volonté surhumaine.

Elle poussa sa mère vers le lit de Thérèse.

—Vous aimez tant votre fille aînée, madame la comtesse, lui dit-elle, que vous ne pouvez pas vous dispenser d'assister à sa résurrection. Attendez..... maintenant on ne sera pas long.

Il vint aussitôt à l'esprit de Gervais, la pensée que Mme de Rochebelle n'avait pas, à ce moment-là, une conscience bien exacte de ce qui se passait autour d'elle.

En effet, ses yeux étaient si hagards, ses traits si affreusement altérés, sa bouche se tordait en un rictus si étrange qu'on eût dit qu'elle allait tomber morte de frayeur et d'émotion.

Comme si la présence de Nadine, qu'elle avait tant détestée dans ces derniers temps, avait encore le pouvoir de la bouleverser même dans son sommeil, Thérèse, aussitôt que la comtesse fut auprès de son lit, ouvrit les yeux.

Mais ses regards tombèrent d'abord sur sa sœur, qui lui cachait Nadine.

Elle lui tendit les bras.

—France, murmura-t-elle.

La fiancée de Robert se précipita vers la malade.

—Ah! fit-elle, succombant sous le poids d'une indicible émotion, Thérèse!.... ma Thérèse!.... enfin, tu me reconnaissez!

Les sanglots l'étouffaient.

—France, ma fille, essaya de dire le docteur Désormeaux, prends garde!.... prends garde.... Ta sœur est si faible!... Toute émotion est pour elle un danger terrible!.....

Mais la fille de Rochebelle, toujours si prudente, toujours si maîtresse d'elle-même, ne comprenait rien, n'entendait rien.

Ne pensant qu'à Robert, elle continua:

—Ah! Thérèse, tu m'es rendue!.... Ce crime horrible sera inutile, tu vivras heureuse auprès d'André.... Mais pour que tout bonheur ne soit pas mort pour moi, ô ma sœur chérie, nomme ton assassin, nomme-le, je t'en conjure, que justice soit enfin faite!....

Subitement, Thérèse tourna les yeux.

Elle aperçut Nadine dont la tête nouait d'une étreinte à l'autre.

Une terrible expression de haine anima le beau visage de la ressuscitée; ses yeux s'arrondirent, mais elle parut hésiter.

France passait par toutes les émotions de sa sœur.

On aurait dit qu'elle lisait au fond de sa pensée elle-même.

—Ah! fit-elle, parle donc, et qu'une fois pour toutes nous soyons débarrassés de ce désespoir qui nous étreint depuis tant d'années.

A ces mots, la comtesse s'affala comme une masse sur la chaise longue.

Maurice de Combremont, prêt à s'élancer, n'osa cependant pas faire un mouvement pour ne pas impressionner Thérèse.

Tout à coup celle ci étendit le bras vers Nadine.

—Mon assassin, fit-elle, c'est..... c'est.....

Mais subitement sa parole s'embarrasa, sa gorge se serra, ses yeux devinrent fixes et hagards, et un long et sinistre éclat de rire s'échappa de ses lèvres.

Tout le monde se regardait, en proie à une terreur sans nom.

France, immobile à une statue du désespoir, n'osait plus faire un mouvement.

Nadine, la tête enfoncée sous les coussins de la chaise longue, n'avait pas changé d'attitude.

Sybil se demandait si ce n'était pas sa raison à elle qui s'en allait, et si tout ce qui l'entourait n'était pas le plus horrible des cauchemars.

Enfin la voix de Thérèse retentit de nouveau; mais une voix étrange, lente, sans inflexions, presque sans vibrations.

De ses yeux hagards, elle fixait Nadine, qu'elle pouvait voir de son lit, étendue sur la chaise longue.

Alors lentement elle répéta en étendant la main vers elle:

—Mon assassin..... c'est.... c'est..... lui.... Robert!.....

Ainsi qu'un chêne foudroyé, Sybil tomba à la renverse, tandis que Nadine se redressait debout, et que France portait les deux mains à son cœur, comme si la vie l'abandonnait.

M. de Combremont était plus blanc qu'un suaire.

Il s'approcha du lit de Thérèse, tremblant, maintenant à peine.

Il se pencha vers elle.

La jeune femme le regarda, mais son visage ne broncha pas.

—Thérèse! appela-t-il.

Elle ne remua pas.

—Qui vous a frappée? insista le juge d'instruction avec un accent presque dur, mais dont la volonté s'imposait.

Elle répondit, en regardant de nouveau Nadine, en la désignant encore du geste:

—Lui!.... Robert!...

Puis son éclat de rire la reprit, mais plus retentissant, plus douloureux, plus effrayant encore que la première fois.

Le docteur Désormeaux, les sourcils froncés, éloigna impérativement tout le monde, excepté France et Sybil.

—Laissez-la, dit-il, que chacun sorte. Si on continue, on va certainement la tuer.

La comtesse maintenant sanglotait, et, son mouchoir sur ses yeux, elle parlait de son désespoir à M. Gervais.

—Mais enfin, demanda Maurice de Combremont à M. Désormeaux, qu'est-ce que la pâleur, ce rire est l'effet d'une simple attaque de nerfs, n'est-ce pas, docteur, et avec un peu de repos, tout cela passera?

Une indicible tristesse apparut sur les traits du vieux praticien.

—Hélas! dit-il, vous êtes à cent lieues de la vérité; soit par suite de l'épouvantable contusion qu'elle a reçue à la tête, soit à cause des émotions qu'elle a éprouvées en revenant à elle, Thérèse est folle!

—Folle!.... mon Dieu!.... s'écria M. Gervais.—Mais elle guérira?

En levant instinctivement les yeux au ciel, le vieux médecin qui avait vu naître France répondit:

—Dieu seul le sait!....

VIII.

L'ARRESTATION.

Lorsque Robert avait quitté Thérèse le soir du crime, des sentiments divers remplissaient son cœur.

Il était ennuyé, oh! oui, très ennuyé d'avoir à rapporter à la jeune femme une si grosse somme; il lui semblait à lui, si peu habitué à manier de l'argent, que quelque accident allait certainement lui arriver.

Et, tant de fiions à Londres, d'après ce qu'on dit.

Certainement, Robert ne vivrait pas jusqu'au moment où ce maudit argent aurait passé de ses mains dans celles de Thérèse!.....

Il avait peur de manquer le train, sa montre retardant un peu, et tout en courant, il se repentait presque d'avoir accepté cette commission.

Et cependant, il aimait tant la sœur de sa fiancée qu'il n'aurait guère pu lui refuser, seule ainsi qu'elle était, le service qu'elle lui demandait.

Et puis, n'avait elle pas dit qu'une partie de cet argent devait servir à France, à lui faire des surprises pour le jour de leur mariage.

Quelque désintéressé que fût Robert, il avait pour Mlle de Rochebelle un amour trop exclusif et trop profond pour ne pas être heureux de tout ce qui pouvait amener un bonheur, quelque léger qu'il fût, dans l'existence de sa fiancée.

Alors ses idées prirent un autre cours.

Il se mit à penser si exclusivement à la jeune fille, qu'il arriva presque instinctivement à la gare de Saint-Lazare.

Il se trouva devant le guichet sans se bien rendre compte de l'endroit où il était.

L'agent de police chargé de surveiller la distribution des billets l'éveilla de son rêve en lui demandant assez brusquement:

—Où allez-vous?

Un peu ahuri, il leva les yeux et lut au-dessus de sa tête une inscription sur laquelle il y avait: *Ligne de Normandie—Rouen, Le Havre, Fécamps, etc.*

Alors la mémoire lui revint.

—Une seconde pour Dieppe, s'il vous plaît? demanda-t-il.

—Dépêchez-vous, lui dit l'employé, le train va partir.

En haut de l'escalier, en effet, on entendait les grands soupirs de la locomotive déjà haletante.

Robert ramassa à la hâte sa monnaie, bouscula un homme d'équipe qui passait portant des bagages, et en quelques enjambées il eut vite gravi les vingt-cinq ou trente marches de bois qui le séparaient du quai où était formé le train de Dieppe.

Il ne trouva seul dans son compartiment de deuxième classe; et bientôt, lui qui était habitué à se coucher de bonne heure et à dormir tout d'une traite jusqu'au matin, il ne tarda pas à être pris d'un profond sommeil.

Il s'éveilla à Dieppe seulement.

Le trajet est court entre le quai de débarquement et l'endroit où sont amarrés les bateaux qui font le service pour l'Angleterre.

Un brouillard intense était tombé sur la mer, on entendait le mouvement du port, le bruit des machines, mais on ne distinguait rien à deux pas devant soi.

Robert appela un commissionnaire et se fit conduire à bord du bateau en partance.

Bientôt la machine déjà en pression fit entendre des halètements plus intenses; les cris des matelots devinrent plus assourdissants, le va-et-vient se fit plus considérable, puis une cloche sonna, on entendit les ordres brefs du capitaine, la machine s'ébranla, on partait, on était en route....

A mesure qu'on avançait, peu à peu le brouillard s'éclaircissait; l'épaisse buée grise qui, un instant auparavant, mettait un voile opaque sur toutes choses, devenait d'une légèreté et d'une transparence plus grandes à chaque tour de roue. Bientôt il ne resta plus d'elle qu'un nuage blanchâtre flottant encore à l'entour du navire, comme ces voiles de gaze dont s'entourent, dit-on, à l'aube la belle Mab, la reine des illusions et des mensonges.

Maintenant le balancement du paquebot était distinct; on voyait se prononcer affiché s'abaisser doucement, puis se relever avec grâce.

Un quart d'heure s'écoula encore et les belles côtes de Normandie apparurent éblouissantes de fraîcheur, toutes vertes aux premiers rayons d'un soleil qui montait maintenant, rayonnant et sans voile.

La mer était bonne, la lame un peu courte aux abords de la terre, s'allongeait maintenant, s'adoucissait. Le bateau filait droit, à peine ballotté; on serait de bonne heure dans le Pas-de-Calais.

Tout ce calme, ce ciel clair et bleu, cette grande mer tranquille que quelque mouette en passant effleurait seule de son aile, tout cela ne tarda pas à impressionner l'âme naturellement vibrante de Robert.

A quelques pas du navire une petite barque passa revenant de la pêche.

Dans le remous du bateau, elle s'approcha et vint danser à la crête des vagues à quelques mètres à peine du paquebot.

Dans le fond un homme hâlé était étendu, dormant, enveloppé d'une couverture bleue déchirée par places; une femme robuste, jeune, au bon visage éclairé par deux grands yeux bonnêtes, tenait le gouvernail, et par sa fatigue à elle, donnait quelques instants de repos à son mari, harassé de son rude travail de pêcheur.

Ah! pensa Robert, ils s'aiment; ils sont heureux, rien du moins ne les sépare. Ils partagent les mêmes labeurs, les mêmes dangers et tout leur est commun.

Alors naturellement sa pensée s'en vola vers France.

L'idée qu'elle lui avait communiqué devant Thérèse, à quelques jours de là, de peindre pour apporter, elle aussi, sa part de bien-être au ménage, cette idée lui revint et fit souffrir Robert.

Était-ce donc pour qu'elle travaillât comme une mercenaire, elle qui jusque-là habituée à toutes les délicatesses et à tous les luxes, que Robert voulait en faire sa femme?....

Non, non! Cela n'était pas admissible et toute la délicatesse du jeune homme se soulevait à cette pensée.

Même, étant donnée la plus grande réussite dans son métier de sculpteur, même en admettant que Robert eût le prix d'honneur au Salon et que les commandes affluassent de tous les côtés, quand pourrait-il offrir à France, non pas le confortable qu'elle avait à l'hôtel de Rochebelle, mais seulement un certain bien-être?....

Tout le monde sait que de tous les arts, au point de vue pécuniaire, la sculpture est le plus ingrat.

En effet, quand l'artiste a défaiqué de son œuvre les frais de pose, la rémunération du praticien, l'achat du marbre, il reste bien peu de chose sur le prix auquel il peut vendre sa statue ou son groupe.

Et cependant il voulait que France fût riche, heureuse, sans préoccupation ni besoin de calcul d'aucune sorte.

Pour en arriver là, lui, Robert était capable de toutes les combinaisons, de toutes les ruses, de toutes les ruses, de toutes les sacrifices.

Et ce mot de sacrifice lui faisait naturellement penser à André qui avait au le courage de s'expatrier et qui avait trouvé la fortune au bout de son exil.

Pourquoi ne ferait-il pas comme André?

Deux ans de séparation et de souffrances ne valent-ils pas toute une vie de bonheur et de quiétude.

Oui..... Mais il y avait à cela une difficulté. André était ingénieur et avait pu utiliser ses connaissances dans une entreprise à grands rendements; tandis que lui, Robert, comment son ciseau et son marbre pourront-ils lui apporter plus d'argent à l'étranger qu'en France?

L'artiste tout en se livrant à ces réflexions, allait et venait en fumant, d'un bout à l'autre du navire.

A l'une des extrémités du bateau, il vit un jeune homme à peu près de son âge qui fumait également, assis sur un tas de cordages et regardant tristement s'éloigner les côtes de France.

Depuis un instant la cigarette de Robert s'était éteinte, et il lui avait été impossible d'en rallumer une autre, ses allumettes se refusant impitoyablement à flamber.

A l'aspect de l'inconnu, envoyant de larges bouffées de fumée dans l'air pur du matin, Robert, fumeur enragé, ne put résister à la tentation.

—Pardon, monsieur, dit-il à l'inconnu, voulez vous me donner du feu?

L'autre très gracieusement tendit son cigare allumé.

—Bien volontiers! dit-il avec un sourire qui vint éclairer la profonde mélancolie de son visage.

Robert saluera son chapeau, alluma sa cigarette, et rendant le cigare à son interlocuteur:

—Merci, monsieur, dit-il avec un soupir de satisfaction profonde, vous me procurez là un très grand et très vif plaisir.

La connaissance était faite.

L'inconnu avait un visage allongé qu'encadrait bien une barbe brune et soyeuse. Son front, légèrement découvert sur les tempes, était intelligent; son nez un peu long, ses traits nettement coupés annonçaient l'énergie et la volonté.

Son histoire était à peu de chose près celle de Robert.

Fils d'un peintre d'un assez grand talent, et peintre comme son père, il s'était trouvé orphelin de bonne heure.

Il vendait assez bien ses tableaux et vivait, mêlée d'une façon très large, du moins convenablement, lorsqu'il s'était épris d'une jeune fille, orpheline comme lui, et que des revers de fortune avaient fait entrer comme institutrice dans une famille où Alfred Giraud était reçu.

Son affection fut payée de retour.

Malheureusement, Blanche ne s'appartenait pas.

De ses maigres appointements elle aidait un frère et une sœur plus jeunes qu'elle.

Mariée et mère de famille à son tour, Blanche dans la précaire position de son mari ne pourrait plus s'occuper de sa sœur.

Cette raison, sublime dans son dévouement, avait touché le peintre jusqu'aux larmes.

Loin de renoncer à elle, il s'était demandé comment, en augmentant ses ressources, il pourrait s'associer à l'œuvre généreuse de celle dont plus que jamais il voulait faire sa femme.

Avec la volonté qui paraissait être le fond de son caractère, il se mit à chercher quelque chose.

Après bien des démarches, bien des ailées, bien des veines, il finit par trouver un richissime Américain, un marchand de porc salé, qui avait fait bâtir un palais à Chicago.

L'Américain qui paraissait ne savoir que faire de son argent, voulait des artistes français pour décorer sa maison.

On l'avait mis en rapport avec Alfred Giraud. Celui-ci lui avait montré ses œuvres; l'Américain séduit lui avait consenti un engagement qui équivalait à une petite fortune, et lui avait promis que si la décoration de son palais était à la hauteur de ce qu'il avait déjà vu, tous ses amis, les uns après les autres, lui donneraient autant de travail qu'il pourrait en exécuter.

Alors, d'accord avec sa fiancée, le peintre très courageusement était parti; et Blanche lui avait promis de le rejoindre d'où n'éclaircissait rien de sa mission.

Jusque-là Robert était resté debout devant le guichet derrière lequel était placé M. Clarkson.

Celui-ci, tout à coup, tira sa montre de son gilet.

—J'ai encore quarante minutes à vous donner, dit il, mais pas plus.

Robert ne se fit pas prier.

Aussitôt il pénétra dans un petit parloir d'une scrupuleuse propreté et ayant pour tous meubles deux grands fauteuils de cuir vert, un bureau ministre et un coffre-fort scellé au mur.

A continuer.

THE NEW ORLEANS BEE

(*L'Abeille de la Nouvelle-Orléans*).

A Daily Newspaper, established on the 1st September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $2; six months, $1.5 three months 75 cents.

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

The St-Louis Refrigerator and Wooden Gutter Co. vs Lacoscio & Martiny.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans.—No 25,437.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier district de cette ville, le MERCREDI, 27 février 1894, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou certaine portion de terre, ensemble avec toutes les constructions qui s'y trouvent et tous les droits, les voies, privilèges y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'île Delaire, tel que les Frères Johnson, Perdido et Gravier, mesurant trente cinq pieds six pouces de face à la dite rue Gravier, sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Le dite portion de terre était composée de tout le lot No 24 et de cinq pieds trois pouces du lot adjacent numéro 25, le tout d'après une ancienne arpentage (pour qu'on s'y réfère à un acte passé par devant W. J. Castel, notaire en cette ville le 4 juillet 1867, et les lots décrits ci-dessus Nos 24 et 25 sont désignés comme tels sur un plan dressé par L. Brugier, voyer général, daté le 20 mars 1839 et déposé au bureau de D. L. McCay, alors notaire en cette ville.

Acquis par le défendeur par achat de Daniel Cahot, d'après un acte passé par devant Andrew Hero, Jr., notaire, le 31 janvier 1889. (Titre enregistré au Bureau des Aliénations, dans le Livre 130, folio 247).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
4 janv—4 11 18 25—fev 1 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de bail, droit d'occupation, Actions, Billets, etc.

O. H. Sampson & Co., vs Henry Hyams Co., Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 40,470.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 15 janvier 1894, à midi, la propriété décrite ci-après, à savoir:

1° Tous les droits, titres et intérêts de défendeurs, Henry Hyams Co. Limited, et du bail sur la bâtisse No 31 rue Charters coin Dauphine, appelé Carlton Hall, actuellement occupé par lui comme agent de ses sœurs Mlle Louisa L. Hunt et Mlle Julia Barton Hunts, loué le dit local à dite dame Hunts pour le terme de trois ans commençant le 1er octobre 1892, expirant le 30 septembre 1895, à raison de cent dollars par mois, ainsi le droit d'occupation des dits Dame de la date de la vente jusqu'au 30 septembre 1895.

2° Dix actions de la Pointe Coupée Planting and Manufacturing Company, de cent dollars chacune.

Cinquante bulletins de la Crescent City Yarn and Knitting Mills de cent dollars chacune.

Trente billets de Crescent City Yarn and Knitting Mills, faits payables à l'ordre des défendeurs dans cette affaire, à savoir:

Un en date du 10 juillet 1893, pour cinq mille dollars, à 90 jours.

Un en date du 10 août 1893, de cinq cents dollars, à 60 jours, avec intérêt de 8 pour cent par an, à partir de leur date.

Un en date du 10 août 1893, de quinze cents dollars, à 60 jours, avec 8 pour cent d'intérêt par an, à partir de sa date, endossés par les défendeurs, par Henry Hyams et L. Weiss, protêt ayant été retiré.

Un billet de M. Hyams, Sr., tiré en faveur des défendeurs, de trois mille quatre cents et soixante-douze 32,00 dollars, en date du 8 mars 1893, payable 12 mois après date, avec intérêt de 8 pour cent, à partir de la date.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
3 janv—3 9 12 15

Assurances et Banques.

Bureau de la Compagnie d'Assurances des Marchands.—No 104, rue du Canal.—Nlle-Orléans, 27 décembre 1893.—Conformément à l'article 5 de la charte, l'élection annuelle des Directeurs aura lieu aux bureaux de cette compagnie, MARDI, 9 janvier 1894, entre 11 heures et 2 heures.

J. MONTREUIL,
Secrétaire.
5 janv—4 sp 9

Bureau de la Compagnie d'Assurances des Marchands.—104 rue du Canal.—A une assemblée du Conseil de Direction qui a eu lieu le 26 décembre, un dividende de 4 POUR CENT a été déclaré sur les profits des 6 derniers mois, payable sur demande à partir du 10 janvier 1894.

J. MONTREUIL,
Secrétaire.
5 janv—3f

Hibernia National Bank. — Nouvelle-Orléans, 30 décembre 1893 — Un dividende de cinq pour cent, libre de toutes taxes, sera payé par le Board, à partir du 5 janvier 1894.

CHAS. PALFREY,
Caissier.
2 jan—7f

Bureau des Citoyens de la Louisiane.—Nlle-Orléans, 1er janvier 1894.—L'élection annuelle de sept Directeurs de cette Banque, pour servir pendant l'année courante, sera tenue au local de la Banque, LUNDI, 5 février 1894, de midi à 2 heures de l'après-midi.

A. A. LELONG,
Caissier.
2 jan—

New Orleans Co-operative Banking Association.—Conformément à l'Article 7 de la charte l'élection annuelle pour les administrateurs de cette Banque aura lieu à la banque le troisième lundi de janvier 1894, entre les heures 10 A. M. à 2 P. M.

W. P. WALL,
Caissier.
23 déc au 15 janv

Banque Nationale de l'Etat de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle Orléans, 16 décembre 1893.—L'élection annuelle pour les directeurs de cette Banque aura lieu au local de la Banque, 122 rue Common, le troisième mardi, 16me jour de janvier 1894, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

CHAS. L. C. DUPUY,
Caissier.
16 déc—au 16 janv

Banque Nationale Mutuelle de la Nlle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 9 décembre 1893.—AVIS.—L'élection de directeurs de cette banque pour servir pendant l'année prochaine aura lieu à la banque le MARDI, 9 janvier 1894, de midi à 2 heures P. M.

JAS J. TARLETON,
Caissier.
12 déc—à date

Banque Nationale Germania.—Nouvelle-Orléans, 9 décembre 1893. — L'élection annuelle pour Directeurs de cette banque, pour servir pendant l'année prochaine, aura lieu à la banque, le MARDI 9 janvier 1894, de 10 h. A. M. à 2 h. P. M.

J. L. BERCIER,
Caissier.
12 déc—

VENTES PAR LE SHERIFF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif de l'intérêt dans une propriété améliorée de valeur rue Camp, entre Race et Robin, (la rue à l'arrière étant Magnolia)

Connu comme le No 450 rue Camp.

Léon Joubert vs Veuve T. McConnell et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 37,773—En vertu d'un writ de saisie et vente et d'un jugement rendu le 17 novembre 1893 et signé le 23 novembre 1893, tous les deux à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, je vendrai à l'encan à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 15 janvier 1894, à midi, la propriété décrite ci-après, à savoir:

Une demi-indivise de la propriété décrite ci-après, tant les portions et intérêts de:

Mme Ann Madden, veuve par le premier mariage John Hutchinson et par second mariage de Terrance McConnell—et de ses deux fils, William Michael Mortimer Ermon et Robert Morgan Ermon.

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'île Delaire, portant le No 2, sur un plan fait par Hedin, le 25 janvier 1853, déposé en l'étude de O. Stark, ancien notaire en cette ville, comme plan No 124, lequel lot mesure vingt-huit pieds onze pouces et quatre lignes de face à la rue Camp, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles et est à une distance de trente-cinq pieds de la rue Race.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
12 déc—12 19 26—jan 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Premier District, par le Shérif.

Albert Baldwin vs. C. F. Ladd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 38,766.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier district de cette ville, le MERCREDI, 27 février 1894, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou certaine portion de terre, ensemble avec toutes les constructions qui s'y trouvent et tous les droits, les voies, privilèges y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'île Delaire, tel que les Frères Johnson, Perdido et Gravier, mesurant trente cinq pieds six pouces de face à la dite rue Gravier, sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Le dite portion de terre était composée de tout le lot No 24 et de cinq pieds trois pouces du lot adjacent numéro 25, le tout d'après une ancienne arpentage (pour qu'on s'y réfère à un acte passé par devant W. J. Castel, notaire en cette ville le 4 juillet 1867, et les lots décrits ci-dessus Nos 24 et 25 sont désignés comme tels sur un plan dressé par L. Brugier, voyer général, daté le 20 mars 1839 et déposé au bureau de D. L. McCay, alors notaire en cette ville.

Acquis par le défendeur par achat de Daniel Cahot, d'après un acte passé par devant Andrew Hero, Jr., notaire, le 31 janvier 1889. (Titre enregistré au Bureau des Aliénations, dans le Livre 130, folio 247).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
4 janv—4 11 18 25—fev 1 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de bail, droit d'occupation, Actions, Billets, etc.

O. H. Sampson & Co., vs Henry Hyams Co., Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 40,470.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 15 janvier 1894, à midi, la propriété décrite ci-après, à savoir:

1° Tous les droits, titres et intérêts des défendeurs, Henry Hyams Co. Limited, et du bail sur la bâtisse No 31 rue Charters coin Dauphine, appelé Carlton Hall, actuellement occupé par lui comme agent de ses sœurs Mlle Louisa L. Hunt et Mlle Julia Barton Hunts, loué le dit local à dite dame Hunts pour le terme de trois ans commençant le 1er octobre 1892, expirant le 30 septembre 1895, à raison de cent dollars par mois, ainsi le droit d'occupation des dits Dame de la date de la vente jusqu'au 30 septembre 1895.

2° Dix actions de la Pointe Coupée Planting and Manufacturing Company, de cent dollars chacune.

Cinquante bulletins de la Crescent City Yarn and Knitting Mills de cent dollars chacune.

Trente billets de Crescent City